

Méthode de conversion du **coût en capital** en coût annuel équivalent, calculé à partir de la durée de vie de l'équipement, de son coût initial (**coût d'acquisition**), de sa valeur à la fin de sa durée de vie et des taux d'intérêts du capital investi.

Note : Cette méthode peut également s'appliquer aux revenus.